

FIGURA

IMAGINAIRE

# LE THÉÂTRE CONTEMPORAIN AU TRIBUNAL

Lundi  
13 mai 2019

## L'affaire *Golgotha picnic*

Une **journée d'étude**  
du groupe « L'art en procès »  
organisée par Mathilde Barraband

**D-R200**

Pav. Athanase-David, UQAM  
1430, rue Saint-Denis

**Gratuit et ouvert  
au public**

Pour toute information :  
[www.figura.uqam.ca](http://www.figura.uqam.ca)  
[figura@uqam.ca](mailto:figura@uqam.ca)



**L'ART**  
EN PROCÈS

 Conseil de recherches  
en sciences humaines  
du Canada  
Canada

Social Sciences and  
Humanities Research  
Council of Canada

**UQTR**  
Savoir  
Surprendre.

**figura**  
Centre de recherche  
sur le théâtre et l'imagerie

Fonds de recherche  
Société et culture  
Québec

**UQÀM**  
Département d'études littéraires

**mic**  
OBSERVATOIRE DE L'IMAGINAIRE CONTEMPORAIN

11h10 Introduction par **Mathilde Barraband**

## CONFÉRENCE INAUGURALE

Présidence : Anna Arzoumanov

11h30 **Pierre Rainville** (Droit, Laval), « La profanation de la religion : le dilemme du droit pénal entre culte et culture »

12h30 - Repas

## UNE POLÉMIQUE SUR L'ART

Présidence : Mathilde Barraband

13h45 **Anna Arzoumanov** (Lettres, Sorbonne) et **Marie-Odile Richard** (Lettres, UQTR), « *Golgotha picnic* dans la presse : du débat esthétique à la polémique religieuse »

14h20 **Geneviève Bernard Barbeau**, **Marty Laforest** et **Jessica Rioux-Turcotte** (Linguistique, UQTR), « La réception citoyenne de *Golgotha picnic* : de l'art et de la religion »

15h00 - Pause

## LA RÉPRESSION DE L'ART

Présidence : Julien Lefort-Favreau

15h15 **Mathilde Barraband** (Lettres, UQTR), « Les traditionalistes au tribunal. Comment retourner les droits de l'homme contre eux-mêmes »

15h45 **Anna Arzoumanov** (Lettres, Sorbonne), « La fiction : une catégorie opératoire pour défendre l'art ? »

16h15 **Arnaud Latil** (Droit, Sorbonne), « Exprimer, provoquer ou exhorter. L'affaire *Golgotha picnic* à la lumière de la mutation du délit de provocation à la haine »

En 2011, la programmation de la pièce *Golgotha picnic* dans deux théâtres français a déclenché la colère de groupes traditionalistes catholiques qui ont tenté par tous les moyens d'en faire empêcher les représentations. La mobilisation a pris la forme de manifestations, d'interventions dans les médias, de lobbying, mais aussi d'une série d'actions judiciaires qui n'ont pris fin qu'en Cour de cassation en novembre 2017. Cette incroyable saga dans un pays supposé incarner la liberté d'expression et la laïcité est éminemment révélatrice des conflits de normes qui le divisent, entre lois temporelles et intemporelles, entre règles de l'art et règles de droit.

« L'affaire *Golgotha picnic* » a occupé au cours des trois dernières années une équipe de chercheur.e.s en droit, lettres et linguistique, qui a cherché à mettre au jour les déterminations et les rouages de ce procès, qui s'est tenu dans l'espace public comme au tribunal, et qui a fait apparaître des conceptions souvent radicalement opposées de l'art, de l'humour, de la fiction ou encore des libertés individuelles. Cette journée d'études sera l'occasion pour l'équipe « L'art en procès » d'exposer pour la première fois les résultats de cette enquête collective.

